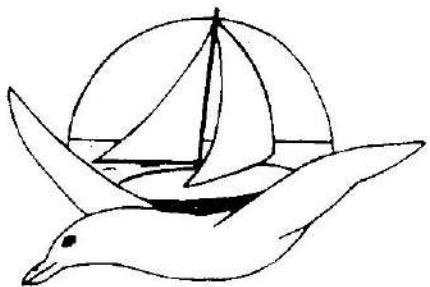


*Les Echos*

*du*

*« Monte à Regret »*



---

**Saison 2006**

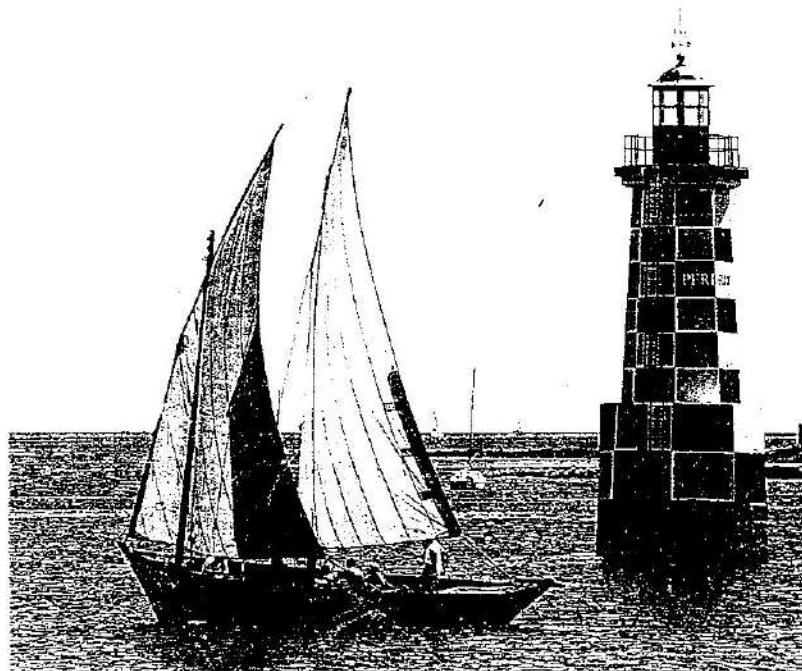
**ASSOCIATION**

*des*

**PÊCHEURS  
PLAISANCIERS**

*de*

**SAINT - LUNAIRE**



**A.P.P.S.L - A.P.P.S.L - A.P.P.S.L - A.P.P.S.L**

# Je relève le Défi pour la Terre

[www.defipourlaterre.org](http://www.defipourlaterre.org)

- ☛ Je trie mes déchets et j'évite les emballages inutiles.
- ☛ Je préfère les produits respectueux de l'environnement (écolabels, écorecharges...) et j'évite les produits jetables.
- ☛ J'éteins les appareils électriques au lieu de les laisser en veille.
- ☛ Je choisis des appareils économes en énergie (lampes basse consommation, électroménager classe A).
- ☛ Je préfère une douche rapide au bain.
- ☛ Je ne surchauffe pas mon logement et je l'isole le mieux possible.
- ☛ J'installe un chauffe-eau solaire ou du chauffage bois chez moi.
- ☛ J'utilise moins la voiture pour aller travailler, je fais les petits déplacements à pied.
- ☛ Je conduis souplement et moins vite.
- ☛ Pour mes voyages, je préfère prendre le train.

Amitiés à toute l'équipe  
de l'association des pêcheurs  
plaisanciers de St Léonard et  
tous mes vœux pour 2006 !

Michel Vial

**A.P.P.S.L.**  
Association des Pêcheurs Plaisanciers de Saint Lunaire

**Mairie de Saint Lunaire**  
*Tel :02.99.46.06.33.*

## **Comité de Direction De l'A.P.P.S.L. 2005**

<b>Président</b>	<b>:Mr. COLLET Christian</b>
<b>Vice Président</b>	<b>:Mr. EUDO Joël</b>
<b>Secrétaire</b>	<b>:Mr. THERSAULT Joël</b>
<b>Secrétaire Adjoint</b>	<b>:Mr. EPIVENT Jean Claude</b>
<b>Trésorier</b>	<b>:Mr RUELLAN Yves</b>
<b>Trésorier Adjoint</b>	<b>:Mr. DESBOIS Christian</b>
<b>Membres</b>	<b>: Mr. JOURDAN Dominique Mr. LEFEUVRE Bernard Mr. RICHARD René Mr. RIO Michel Mr. LE DRUILLENEC Serge Mr. SELLIER Pierre</b>
<b>Relations avec le Y.C.S.L.</b>	<b>:Mr. MACHERAS Eric</b>
<b>Relations avec la Mairie</b>	<b>:Mr.LE BIHAN Philippe</b>
<b>Membre d'Honneur</b>	<b>: Mr. Nicolas HULOT.</b>

## **Le Mot du Président**

*Chers amis,*

*L'année 2006 marque la fin de la période d'augmentation étalée sur 5 ans. Donc cette année le prix des mouillages se stabilise. Espérons que cette tendance se confirmera dans les prochaines années.*

*Les grandes marées de Mars vont permettre de terminer la réorganisation du plan d'eau commencée l'année dernière. En effet le coefficient des deux marées permettront d'accéder aux mouillages des lignes H et I ce qui, j'espère, évitera à l'avenir les incidents qui ont émaillé la saison dernière.*

*Ce n'est pas sans une certaine fierté que je contemple au Décollé, l'alignement presque parfait des mouillages déjà réorganisés. Un petit reproche cependant : certains usagers ont tendance à compenser une moins grande longueur de chaîne par une aiguillette démesurée, ce qui non seulement nuit à l'esthétique du plan d'eau mais aussi peut contribuer à des ennuis futurs.*

*La pêche à pied fait partie des occupations de nombreux pêcheurs plaisanciers, et en cette période de très grandes marées, tout en leur souhaitant bonne pêche, je leur rappelle qu'il est impératif de respecter les règles de taille et de quantité. De cette façon nous donnerons l'exemple que pourront suivre les nombreux touristes qui ne manquent pas de venir nous interroger. N'oublions pas le « défi pour la terre » de notre membre d'honneur Mr. Nicolas Hulot et relevons à notre manière le défi pour la mer.*

*En 2005 il n'y a pas eu de très gros problèmes de vandalisme sur le plan d'eau. Il y a bien eu quelques annexes détachées, une tentative de vol d'un bateau, mais dans l'ensemble la saison s'est relativement bien passée. Une surveillance accrue de chacun d'entre nous permettra, j'en suis sûr, d'éviter ce genre d'ennui.*

*Un bel exemple de vigilance nous est donné par notre camarade Paul Simon qui bien souvent nous a prévenu de problèmes sur le plan d'eau et*

*qui a même payé de sa personne en allant lui-même chercher des annexes au large. Qu'il en soit remercié !*

*Cette année encore les bénévoles et les membres du bureau se sont mobilisés pour les différentes manifestations : concours de pêche, repas, régates du Yacht Club, téléthon, marché de Noël ....*

*Je les en remercie et j'espère que cette année ils seront encore plus nombreux pour les animations de 2006 (Raid Emeraude, concours, fête de la vallée, repas.....)*

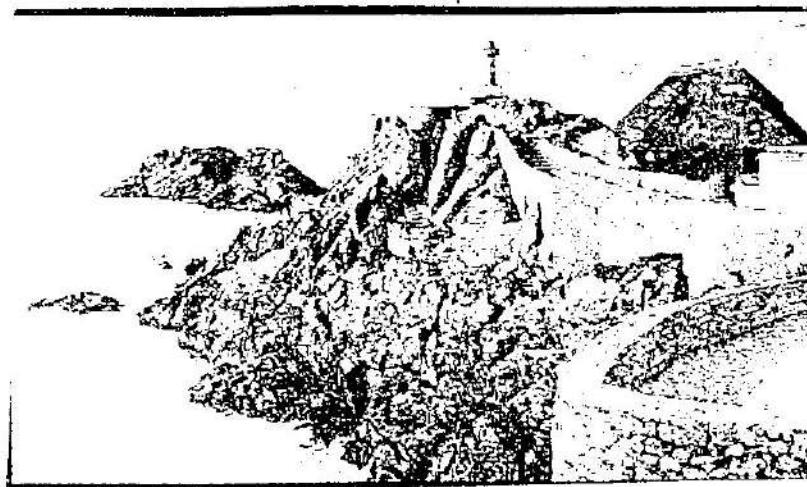
*Merci aussi aux services techniques qui tout au long de l'année se mobilisent pour nous aider dans toutes nos activités.*

*Plusieurs familles ont été dans la peine cette année. Nous leur renouvelons toute notre sympathie.*

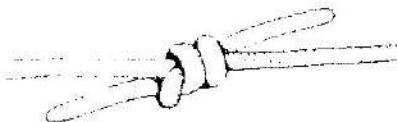
*Espérons que la mer, version 2006, sera favorable à notre activité et nous permettra de bonnes pêches, tout en restant respectueux de la ressource en pensant aux années futures.*

*Bon vent, belle mer,*

*Votre Président, Christian Collet.*



## LES INFOS DU COMITE



Pour l'année 2006, les redevances des mouillages et « va et vient »ont été fixées comme suit par le conseil municipal de Saint Lunaire et sont à payer en mairie en fournissant l'attestation d'assurance 2006 du bateau concerné.

Mouillage d'un bateau de moins de 7m : 61 €.

“ “ plus de 7m : 122 €.

« va et vient » : 23 €.

**RAPPEL :** Les redevances sont à payer avant le 1<sup>er</sup> Mai. Tout retard de paiement dépassant le 1<sup>er</sup> Juin sera considéré comme abandon de l'emplacement qui sera alors ré attribué.

Cotisation d'adhésion à l'A.P.P.S.L. : 12 €.

Cotisation « Passerelle » :23 €. (à régler à l'APPSL)

Pour la mise à jour du fichier de l'association, signalez les changements intervenus depuis la dernière assemblée générale.(bateau ,adresse,téléphone fixe ou portable....)

Certains n'ont toujours pas fourni au les titres de propriété de leur bateau, comme il avait été demandé l'an passé. Il vous est demandé de présenter,à l'un des membres du comité de direction, l'original du document et de fournir en même temps une photocopie qui sera archivée par le secrétaire.

Renouvelez chaque année vos demandes, de mouillages, de « va et vient », de place sur la passerelle, de permutation, avant fin Février si vous voulez qu'elles soient prises en compte pour la saison à venir. Les demandes non renouvelées sont extraites des listes d'attente.

Rappel de la longueur de chaîne sous la bouée :

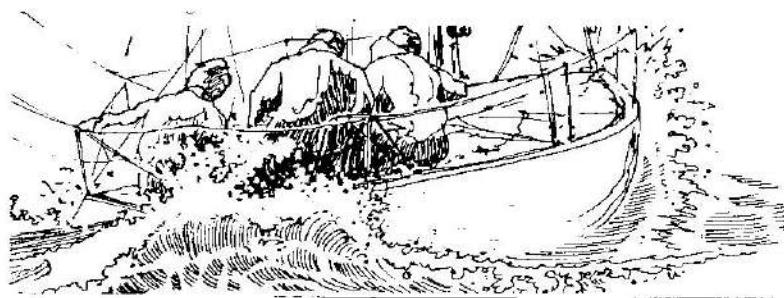
- ligne au dessus du zéro des cartes : 16 m. maximum
- ligne C : 15 m. maximum
- ligne A et B : 13 m. maximum

NB : Le bateau amarré à la chaîne par une aiguillette doit se trouver le plus près possible de La bouée porteuse.

Si vous êtes témoin d'un événement accidentel sur le plan d'eau (bateaux qui se touchent par exemple...), prévenez le Président ou à défaut un autre membre du bureau dans les meilleurs délais. Cela permettra de prévenir rapidement les parties concernées, et peut être d'intervenir avant que la situation ne s'aggrave. (d'où l'importance d'avoir les bons N° de téléphone)

Pour ne pas oublier.....voici un petit rappel de quelques points de notre règlement intérieur :

- ✓ Les utilisateurs devront obligatoirement respecter le règlement intérieur du plan d'eau, sinon ils se verront notifier, par l'A.P.P.S.L. et la Mairie, la suppression de l'autorisation de mouillage.
- ✓ Les emplacements de « corps morts » et de « va et vient » seront attribués en tenant compte du type et de la taille de chaque bateau.
- ✓ Les corps morts devront être obligatoirement équipés d'une chaîne de « bas fond » de 1m50 à 2m.correspondant au bateau.
- ✓ Chaque « bloc suçon » devra se trouver à l'emplacement attribué et repéré sur le plan, il devra être complètement ensablé si le sol le permet et ne devra pas comporter de saillies susceptibles de détériorer les coques des bateaux.
- ✓ Attention ! en cas de changement de bateau, la nouvelle embarcation doit correspondre à l'emplacement et au corps mort initialement attribué.
- ✓ L'emplacement de « corps mort » ne doit pas être considéré comme une concession à perpétuité pour une famille ou un groupe d'amis et n'est pas transmissible, sous quelque forme que ce soit.



## DATES A RETENIR

- Jeudi 2 Mars 2006 : 1<sup>ère</sup> Descente des chaînes.  
Tracto-pelle + remorque.  
R.V. à 14h. Basse mer à 15h59. Hauteur : 0.20m
- Jeudi 30 Mars 2006 : 2<sup>ème</sup> Descente des chaînes.  
Tracto-pelle + remorque  
R.V. à 14h. Basse mer à 15h53. Hauteur : 0.30m

**Samedi 4 Mars 2006 :**      ***ASSEMBLEE GENERALE***  
***17H30 Salle Aimée LE FOLL***

*A cette occasion vous pourrez vous procurer le superbe annuaire des marées de la S.N.S.M. (Minimum 2 €) Merci d'avance.*

**DIMANCHE 6 AOÛT 2006**  
***CONCOURS DE PÊCHE***

- Lundi 9 Octobre 2006 : Remontée des chaînes.  
R.V. à 14h. Remorque  
Basse mer : 16h25 . Hauteur : 0.90m

**Samedi 4 Novembre 2006 :**  
***REPAS DE FIN DE SAISON***

(si vous avez des travaux à effectuer,ou si vous êtes absent contactez le Président de l'A.P.P.S.L. au 02.99.46.00.94 ou au 06.07.87.51.04.)

# Pêcheurs plaisanciers : les mouillages affichent complets

Samedi en fin d'après-midi, les pêcheurs plaisanciers ont tenu leur assemblée générale. Le succès de cette association née en 1993 ne se dément pas. Avec environ 120 adhérents et sympathisants, elle prouve qu'elle est un havre de paix, même si le capitaine, Christian Collet, doit donner quelques petits coups de barre efficaces pour que le bateau tienne le cap.

« Nous sommes 90 aux mouillages, 18 au va-et-vient, et la passerelle permet aussi d'avoir 21 places. Bientôt un livret règlement va être édité pour les utilisateurs de mouillages », a indiqué le président. De son côté, tout en louant le succès de l'APPSL, le maire, Michel Penhouët, s'inquiète du « nombre de mouillages nécessaires pour satisfaire tous les propriétaires. La demande est apparemment forte. Mais on ne pourra pas agrandir notre zone pour de simples questions de sécurité. Les personnes en liste d'attente devront s'armer de patience. » Soixante adhérents, résidents principaux, le tiers d'adhérents résidents secondaires et une trentaine de sympathisants composent l'APPSL 2004-2005. Il était devenu nécessaire de contrôler ces mouillages. L'opération faite en février, a révélé quelques manquements en ce domaine. « On commence par y amarrer un doré et, au fil des ans, le pêcheur plaisancier finit par acquérir un bateau de plus de 5 m. Il oublie facilement de s'assurer qu'il peut amarrer sa nouvelle embarcation sur son mouillage en toute sécurité », a rappelé Christian Collet.

La sécurité était à l'ordre du jour, lorsque Joël Eudo, vice-président, a rappelé aux adhérents les directives de janvier 2005 en matière de pêche et de navigation, principalement pour les bateaux de moins de 5 m. Le président a ensuite rappelé les animations auxquelles ont



Environ 120 pêcheurs plaisanciers, présidés par Christian Collet.

participé les pêcheurs plaisanciers en 2004, avant de cocher les événements importants sur l'agenda 2005. Il y aura ainsi, sur la Grande Plage, une descente des chaines de mouillages, vendredi 11 après-

midi, suivie d'une seconde, vendredi 8 avril.

Les 2 et 3 juillet, les bénévoles de l'APPSL apporteront leur aide au Yacht-club, pour le week-end

du Raid Émeraude de catamaran Puls, viendra le temps du concours de pêche en mer, dimanche 7 août, réservé aux membres de l'association, à ceux du Yacht-Club et à quelques invités.

## 2005 : Une assemblée générale toujours bien fournie.....

# Salle comble pour l'AG des pêcheurs plaisanciers

**S**amedi dernier avait lieu à la salle Aimé-Le-Foll, l'assemblée générale des pêcheurs plaisanciers de Saint-Lunaire.

La réorganisation du plan d'eau qui a eu lieu le 9, 10 et 11 mars a fait débuter la saison 2005 très tôt, la vérification complète et le réalignement des mouillages ont été effectués.

A ce jour on compte 90 mouillages dont 59 à des résidents principaux et 31 à des résidents secondaires. Le président Christian Collet a précisé que l'emplacement n'appartenait pas au bénéficiaire et qu'il ne pouvait donc pas être transmis de père en fils ou de co-propriétaire à co-propriétaire.

Joël Eudo, vice-président, a quant à lui exposé les nouvelles réglementations valables depuis le 1 janvier 2005 mais il a aussi souligné qu'il appartenait à cha-

cun de les vérifier.

La redevance passe à 60,16 euros pour 2005 pour le mouillage d'un bateau de moins de 7m, à 120,32 euros pour les plus de 7 m et le va et vient à 23 euros. Elle est à régler en mairie avant le 1er mai en fournissant l'attestation d'assurance 2005 du bateau concerné.

Une bible destinée à tous les adhérents est en cours de réalisation, elle regroupera toutes les réglementations à respecter pour celui qui arrive sur le plan d'eau.

En ce qui concerne les dons, 1 euro par adhérent soit la somme de 120 euros a été remise au Téléthon et un don a été fait à la SNSM.

Au programme 2005 : descente des chaines le 11 mars et le 8 avril, concours de pêche le



De gauche à droite : Joël Eudo, vice-président et Christian Collet, président de l'association des pêcheurs plaisanciers lors de l'Assemblée générale.

dimanche 7 août, remontée des chaînes le 18 octobre et le same-

di 5 novembre le repas de fin de saison.

## **UN RITUEL BIEN RÔDE.....**

**Du début.....**

### **Les pêcheurs plaisanciers au chevet des mouillages**



Des membres de l'Association des pêcheurs plaisanciers de Saint-Lunaire se sont retrouvés mercredi, jeudi et vendredi dernier lors des grands coefficients de marées autour de Christian Collet, Président de l'Association pour l'entretien des mouillages.

Durant trois jours la semaine dernière, l'association des pêcheurs plaisanciers a procédé au réalignement des 90 mouillages sur la grande plage. Réalignement des mouillages, travaux sur le plan d'eau ainsi que les passerelles et tous les corps-morts ont été vérifiés minutieusement. Christian Collet, président de l'association des pêcheurs plaisanciers a souligné que cette vérification, qui n'avait pas été réalisée depuis fort longtemps, avait été plus que nécessaire. En effet les propriétaires au fil des ans ont acquis des bateaux de plus en

plus gros, il était donc important de réaligner les mouillages en tenant compte des réalités actuelles afin qu'ils ne s'entrechoquent pas mais aussi de procéder au contrôle de tous les corps-morts qui ont été très sollicités par la taille de certains bateaux.

Les bénévoles de l'association des pêcheurs plaisanciers se retrouveront le 11 mars et le 8 avril pour la descente des chaînes qui marquera le lancement de la saison estivale.

APPSL- Mairie de Saint-Lunaire- Christian Collet -Tél : 02-99-46-06-33

**A la fin.....**

## **Saint-Lunaire**

### **Les pêcheurs plaisanciers prêts pour la saison**



Le top départ est lancé pour cette armada de pêcheurs plaisanciers.

Vendredi dernier s'est déroulée la seconde et dernière descente des chaînes, ce qui annonce en principe l'arrivée des beaux jours et le début de la saison. Mais ce jour-là, un froid sibérien soufflait sur la grande plage, ce qui n'a pas empêché

les pêcheurs plaisanciers d'accomplir les dernières mises en place. Au fur et à mesure les bateaux viendront s'amarrer et se laisseront voguer au rythme de l'eau. Déjà quelques bateaux apparaissent dans le paysage lunairien.

### **La remontée des chaînes achève la saison**



Les pêcheurs plaisanciers en action.

La saison qui avait débuté dès mars avec la réorganisation du plan d'eau ainsi que la vérification et le réalignement complet des mouillages vient de s'achever. Le 18 octobre, l'Association des Pêcheurs Plaisanciers avaient donné rendez-vous à ses adhérents pour la remontée des chaînes. Il n'y a pas eu d'incident à déplorer durant la saison a indiqué Christian Collet, président des

Pêcheurs Plaisanciers. Avant d'ajouter que l'Association tenait à remercier le Yacht Club pour son aide ainsi que la mairie qui met à leur disposition la remorque des services techniques pour la remontée des chaînes.

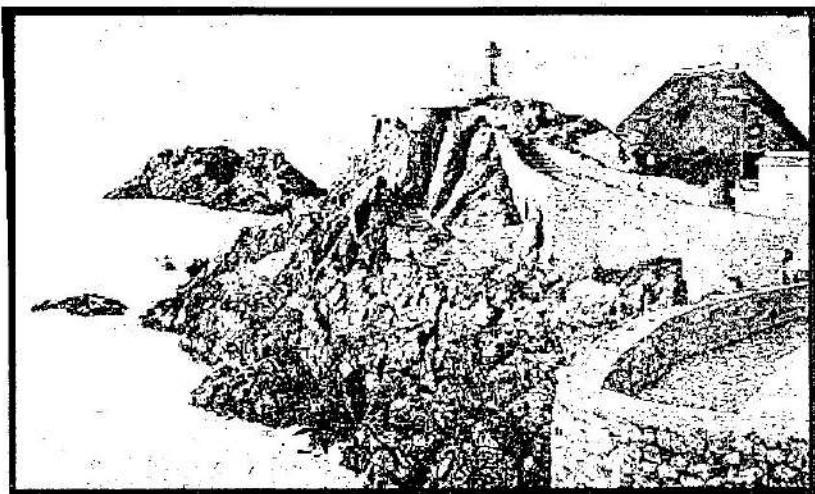
Les adhérents des pêcheurs plaisanciers auront l'occasion de tous se retrouver pour le repas de fin de saison qui se déroulera le 5 novembre.

ASSOCIATION DES PÊCHEURS PLAISANCIERS DE SAINT LUNAIRE

*Grand concours  
de pêche en mer  
6 Août 2006*

## Rendez vous Pointe du Décollé

\* \* \* \* \*    650 € de Prix    \* \* \* \* \*



- ❖ Concours réservé aux membres de l'A.P.P.S.L., du Y.C.S.L., et sur invitation.
- ❖ Inscriptions sur place : 10 € par embarcation de 3 pêcheurs maximum.
- ❖ Remise du règlement et du ticket de participation (valable pour le repas) dès 7 h lors de l'inscription au Décollé.
- ❖ Départ 7h30 de la zone de mouillage et retour à 12h.
- ❖ Pesée des prises à partir de 11h30.
- ❖ Remise des prix à 13h.

*Pour que l'eau salée n'ait jamais le goût des larmes, la S.N.S.M. sera parmi nous,  
« Apportez lui votre soutien, merci à tous »*

APRES LA PÊCHE LES STANDS DES PÊCHEURS VOUS PERMETTRONT DE VOUS RESTAURER ET DE PASSER UN BON MOMENT DE CONVIVIALITE DANS UN CADRE MERVEILLEUX. BUVETTE, REPAS SOUS ABRI. (Poissons du jour, moules, galettes saucisses, frites, etc.....)

**—OUVERT A TOUS—**

## **LA MEILLEURE PÊCHE DU XXI ème siècle..... pour l'A.P.P.S.L.**

*La mer a été généreuse cette année.....*

**Saint-Lunaire**

### **Trente-quatre bateaux au concours de pêche**

**D**imanche, 34 bateaux avec 3 personnes à bord, étaient sur la ligne de départ du concours de pêche organisé par l'Association des pêcheurs plaisanciers. Une centaine de pêcheurs ont pris la mer tôt le matin par un temps pluvieux. Les poissons étaient au rendez-vous puisque 197 kg, dont des maquereaux, ont été pêchés. La coupe offerte par La Chaumiére a été remise à Monsieur Guilloux et à son équipage qui sont arrivés premiers devant Monsieur Prat. Le reste des concurrents a reçu de nombreux lots offerts par des artisans locaux et le Yacht Club de Saint-Lunaire à hauteur de 680€.

Un stand de la SNSM était

présent à la Pointe du Décollé où des démonstrations de

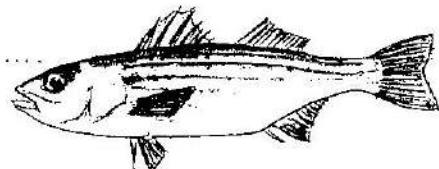
fusées et de radeau de survie se sont déroulées. Le soleil était

revenu pour le déjeuner où environ 300 personnes ont pu déguster des moules, poissons grillés et galettes saucisse. L'association des pêcheurs plaisanciers regroupe 100 adhérents et 30 sympathisants.



Remise de la Coupe offerte à La Chaumiére à l'équipage du bateau de Monsieur Guilloux.

*Et les pêcheurs ont le sourire.....*



### **Saint-Lunaire**

### **Pêche miraculeuse au concours des plaisanciers**

Dimanche, les pêcheurs en mer n'en menaient pas large, à l'embarcadère du Décollé. La pluie et un peu de vent ont salué le départ des bateaux qui allaient rencontrer une mer bien formée au large de Cézembre. Heureusement, le soleil revenait sur une mer plus sereine à mi-matinée. On ne pensait dès lors qu'à remonter des lignes bien chargées. Au débarquement, les teints colorés et les sourires remplaçaient les teints livides du matin. La remontée des escaliers, le long de la Pointe du Décollé, était accompagnée d'ahans significatifs. Les paniers étaient lourds. 190kg, tel était, à 13 h, le total de la pêche rapportée par les 34 participants du concours organisé par l'Association des pêcheurs plaisanciers lunai-riens. Cela faisait plusieurs saisons que l'on attendait une pêche aussi miraculeuse: 2.650 kg de bars, 15 kg de poissons divers et 172 kg de maquereaux. Le maire, Michel Penhouët, faisait équipage avec Chantal Prat, sa première adjointe et Jean Mazurier. Ils ont fini 7<sup>e</sup>, à distance respectable, au



2005 restera comme un bon cru. Deux quintaux de poissons pêchés et un beau vainqueur, l'équipage Guillou.

nombre de points savamment calculés, de l'équipage Guillou, vainqueur 2005, qui repart avec la coupe dessinée par la Chaumiére. Lauréat l'an dernier, l'équipage Prat perd une place: 2<sup>e</sup> devant l'équi-

page Durand. Le concours s'achève toujours par un banquet sous chapiteau, à la Pointe du Décollé. Dimanche, les 200 convives et les pêcheurs avaient droit à du râb de poissons, frais du matin.

## **RESULTATS DU CONCOURS DE PÊCHE DU 7 Août 2005**

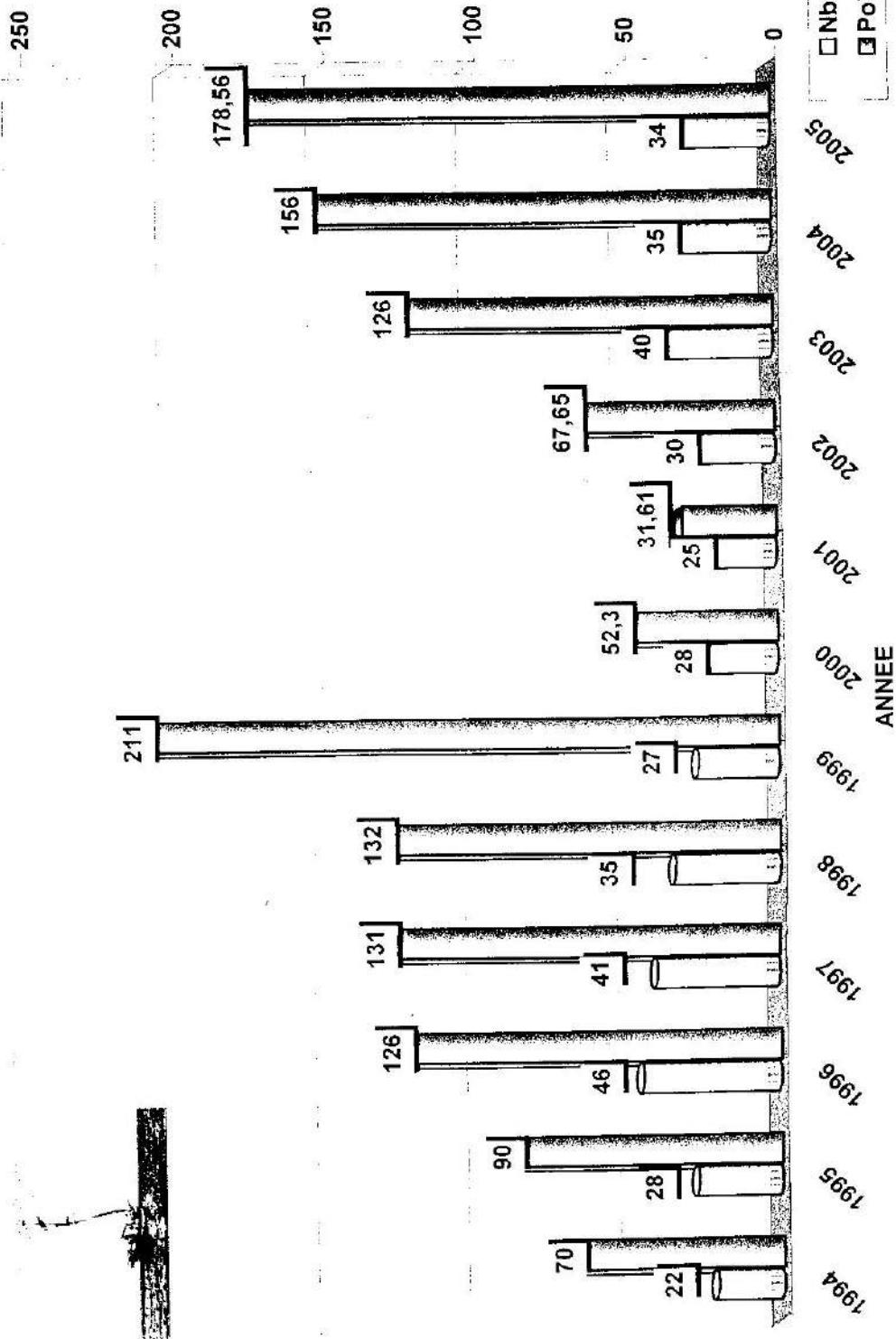
1. GUILLOU : 876 pts. (26.8kg de Maquereaux, 0.6kg de Bars)
2. PRAT : 658.5 pts. (13.75 de Maquereaux, 2.05kg de Bars)
3. DURAND : 596.75 pts. (13.25kg de Maquereaux, 1.85kg d'Orphies, 0.75kg de Lieus, 1.25kg de Daurades)
4. HAMON : 535.5 pts. (14.75kg de Maquereaux, 3.4kg de Chincharts)
5. GOBERON : 379.5 pts. (12.65kg de Maquereaux)
6. COLLET A. : 346.5 pts. (11.55kg de Maquereaux)
7. MAZURIER : 343.5 pts. (11.45kg de Maquereaux)
8. FILLAUD : 336 pts. (11kg de Maquereaux, 0.2kg d'Orphies)
9. THEBAULT : 331.5 pts. (11.05kg de Maquereaux)
10. FEQUET : 330 pts. (11kg de Maquereaux)
11. JAHIER : 285.5 pts.
12. DUHOT F. : 256.75 pts.
13. MIRIEL : 248.5 pts.
14. FRESNAY et HENRY : 187.8 pts.
15. JUMEL C. : 154.5 pts.
16. FAUVARQUE : 151.75 pts.
17. LEBIHAN : 139.5 pts.
18. DELACHAT : 132 pts.
19. GALBOIS : 105.6 pts.
20. BOUDARD : 105 pts.
21. LEGAL : 100 pts.
22. ROZE : 93 pts.
23. DUBOIS : 90 pts.
24. ALLEE : 85.25 pts.
25. THOMAS : 51.75 pts.
26. BOULEAU : 41.25 pts.
27. MOUCHON : 39 pts.
28. SIMON

**35** Bateaux inscrits.

**178.56 kg** de poissons pêchés :

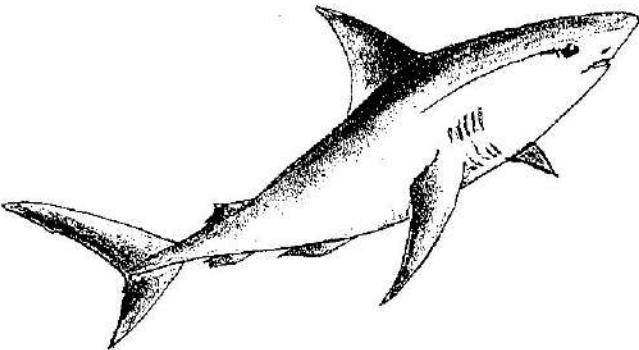
Bars : 2.65kg  
Lieus : 3 kg  
Vieilles : 1.3 kg  
Merlans : 1.35 kg  
Daurades : 9.75 kg  
Maquereaux.Chincharts : 150.5 kg  
Orphies : 9.75 kg  
Grondins : 0.26 kg

**APP SL 1994/2005**  
**CONCOURS DE PECHE**



## PRISE.....SURPRISE.....

**Saint-Guinoux**



### Les dents de la mer !

Jeudi, Jean-Yves Galland, propriétaire de bassins à Hirel, a eu la surprise de découvrir une sériole de 14 kg.



Jean-Yves Galland a pêché une sériole de 14 kg.

« On ne sait jamais ce qu'on va pêcher, c'est la curiosité des pêcheries », s'amuse Le Guinoléen. La sériole évolue dans les mers chaudes, comme l'a révélé la Maison de la Baie au Vivier-sur-Mer.

Ifremer a récemment trouvé

une congénère sériole près de Jersey et un barracuda s'est perdu dans la Baie de Saint-Brieuc : « Cela prouve vraiment le réchauffement de la mer », commente Jean-Yves Galland.

Le poisson ne manquait pas de tempérament : « Il était très vivant, il a fait un casse-croûte

de sardines et de maquereaux avant sa prise », poursuit le Guinoléen.

Il s'agit maintenant de trouver une recette pour accommoder ce poisson exotique long d'un mètre... Et réunir quelques convives...

**AVIS  
DE  
RECHERCHE ??**



Jacques Mazure/Ifremer

► Une crevette pénéide en baie de Quiberon ! Patrick Le Blaye, ostréiculteur de la baie de Quiberon, a eu la surprise, mi-mai, de capturer à la drague une crevette vivante du type « gambas ». Le mâle, adulte, est de belle taille (19 cm de long) ; tigré sur le corps, ses nageoires de la queue (« uropodes ») sont de couleur bleu-jaune. D'où vient cette crevette pénéide, plus familière des pays de la ceinture tropicale ? Peut-elle se reproduire et proliférer ? Il y a peu de chance. L'espèce ne survit pas en dessous de 12 °C et nécessite au moins 20 °C pour se reproduire, d'après l'Ifremer.

## **« Les échos du Monte à Regret »**

*Après avoir fait chauffer la photocopieuse.....  
.....pendant près de 10 heures !*

*Les membres du « Bureau » mouillent le doigt pour rassembler quelques 3600 feuilles.....  
afin de vous distribuer notre petite revue lors de l'Assemblée Générale annuelle.*

*Si vous avez des idées pour l'étoffer un peu plus l'année prochaine, n'hésitez pas à transmettre vos articles.*



# **YACHT CLUB DE SAINT – LUNAIRE**

BP 15

35800 SAINT LUNAIRE

TEL/FAX : 02.99.46.30.04

Le 14/11/2005

Cher(e) ami(e)

Toute l'équipe du Raid Emeraude tient à vous remercier une nouvelle fois pour votre collaboration lors de la 3ème édition.

Nos objectifs grâce à vous ont été atteints : 130 équipages ont été accueillis dont des stars comme Marc Thiercelin et Yvan Bourgnon. Le Raid a bien été suivi par la Presse et les Médias (France 3, M6, Voiles et Voiliers, Le Pays Malouin, Ouest France, Radio Bleue ...).

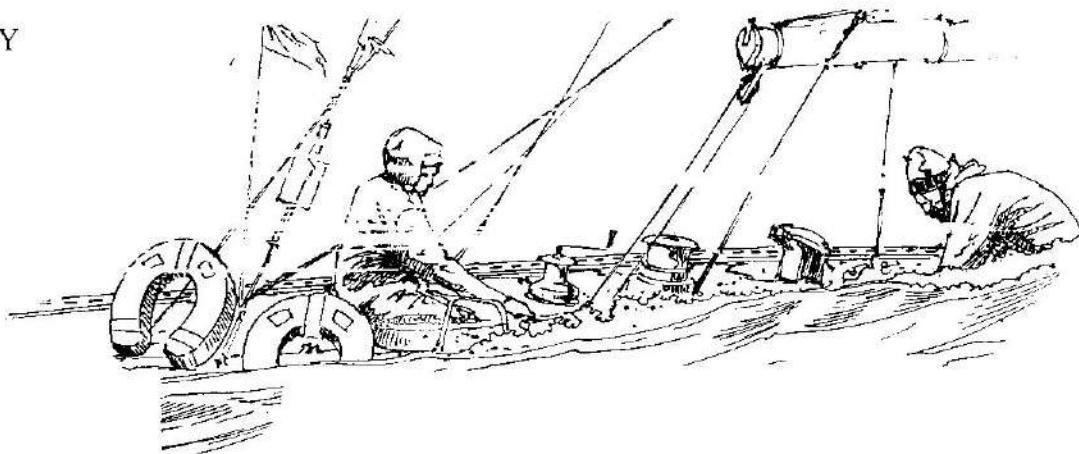
Le Yacht Club de St-Lunaire a su démontrer une nouvelle fois de par son dynamisme et son professionnalisme qu'il est une grande base pour le catamaran de sport en France.

Les 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2006, la convivialité, la sportivité seront, grâce à vous, et aux nombreux bénévoles, de nouveau au rendez-vous.

D'ici là, nous vous offrons un DVD qui retrace les meilleurs moments de la 3<sup>ème</sup> édition et vous incitera, j'en suis sûr, à nous suivre de nouveau dans l'aventure.

Sportivement votre,

Stéphane FRETAY



## **RAID EMERAUDE**

**RENDEZ VOUS**

**1<sup>er</sup> et 2 Juillet 2006**

**Pour de nouvelles aventures.....**

## **L'APPSL solidement amarrée**



La bonne humeur et l'entraide règnent chez les pêcheurs plaisanciers.

De nombreux adhérents de l'association des pêcheurs plaisanciers (APPSL) étaient au rendez-vous vendredi 11 mars à 14 h 00 dans la descente du yacht-club. Journée ensoleillée idéale pour la descente des chaînes. Aidés du tracto-peille des services techniques, ils ont

profité de la marée à fort coefficient (109) pour mettre en place les chaînes et remettre quelques corps-morts devenus introuvables. Mais un après-midi n'est pas suffisant, ils se retrouveront donc le vendredi 8 avril à 14 h 00 pour une seconde descente des chaînes.

## **Surprise : lors du réalignement Des mouillages.....**

**L'état et la taille inadaptée de certains mouillages est ..... inquiétant !**



**Pensons aux conséquences .....**

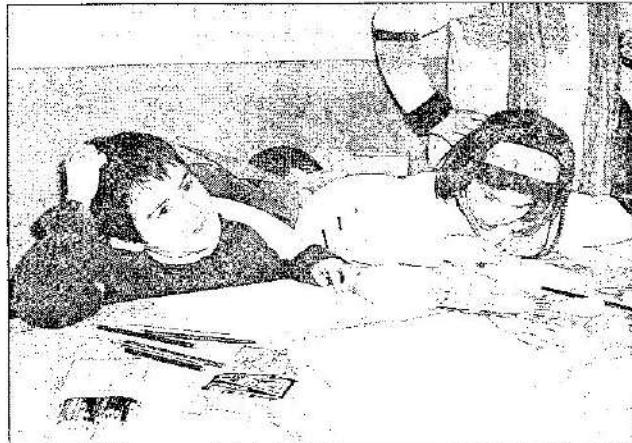


# Chaîne de solidarité pour le téléthon

Toutes les associations lunairiennes et la conseil municipal des jeunes se sont mobilisées pour apporter leur soutien face à la maladie lors de cette édition.

**C**entralisées à la salle omnisports, les activités proposées étaient multiples et variées. Pas de temps mort pour les organisateurs, cette année la population lunairenne était au rendez-vous. Il n'y avait que l'embarras du

choix entre activités sportives et culturelles. Un palet d'idées allant du chamboule tout au scrabble, au concours de dessin avec pour thème "Fais un vœu", en passant par des activités multisports. De quoi occuper pendant toute



Le concours de dessin organisé par l'appel de l'école Sainte-Catherine a attiré beaucoup d'enfants. Le thème "Fais un vœu" a laissé libre cours à l'imaginaire des petits et des plus grands.



Chaque samedi Saint-Lunaire en marche propose à ses adhérents une randonnée d'une dizaine de kilomètres dans la région. Samedi dernier, cette marche était ouverte à tous et aux non-licenciés. Cette randonnée jusqu'à Saint-Briac au profit du Téléthon a rassemblé un nombre important de participants.

une journée un public venu en famille. Après le repas organisé par les pêcheurs plaisanciers grâce au soutien de généreux donateurs, repas qui a rassemblé environ 160 personnes, une

randonnée était organisée jusqu'à Saint-Briac par Saint-Lunaire en marche. Le montant recueilli ne sera connu dans le courant de ce mois.

## Les gens de mer toujours solidaires.....

Plus de 2000 € recueillis pour le Téléthon



Les enfants se sont arrêtés au stand dessins des parents d'élèves de Sainte-Catherine.

Le chiffre précis n'est pas encore connu mais, déjà, les organisateurs du Téléthon annoncent un peu plus de 2000 €. Les associations locales ont bien soutenu l'élan de générosité. La salle omnisports et ses extérieurs étaient le site principal des animations, ou leur point de départ. Pétanque, scrabble, marche, ping-

pong et bien d'autres activités ont émaillé ce samedi, entrecoupé à midi par le «moules frites» géant des pêcheurs plaisanciers. Mais il n'y aurait pas de Téléthon sans le sourire des enfants, à l'instar de ceux qui ont offert leur cœur et leurs dessins aux adultes et à leurs petits camarades moins bien portants.

**Saint-Lunaire**

**Téléthon:**



Une vingtaine de personnes étaient présentes lors de cette réunion.

Encore une réussite grâce au soutien financier

des partenaires et bien sûr..... des bénévoles.

ASL Foot

La Chaumière(Mr.Quéric)

CGST Save(Mr.Eudo)

Yacht Club

A.P.P.S.L.



....sans oublier les nombreux participants à cette élan de générosité  
et de solidarité pour lutter contre la maladie.



# SOCIÉTÉ NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER

Reconnue comme Établissement d'Utilité publique par décret du 30 avril 1970



Héritière de la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés  
et de la Société des Hospitaliers Sauveteurs Bretons

## LA SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER

### Une volonté centenaire :

*Si la Société Nationale de Sauvetage en mer existe depuis déjà 35 ans sous la forme d'une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, son fondement et ses origines remontent à la moitié du XIX ème siècle....*

*Née de la fusion de ses 2 ancêtres : la « Société Centrale de Sauvetage des Naufragés » (1865) et les « Hospitaliers Sauveteurs Bretons » (1867), la S.N.S.M. a en quelques sorte banalisé ce qui autrefois étaient des exploits de solidarité entre pêcheurs....*

*Son siège est à Paris. Son Président est actuellement l'Amiral Gérard GAZZANO*

### Le littoral français sous haute surveillance :

*Aujourd'hui les Sauveteurs en mer, 1<sup>er</sup> maillon de la chaîne de secours avec plus de 50% des interventions, sont regroupés en 255 stations de sauvetage et 26 centres de formation de nageurs sauveteurs. Ce dispositif représente un maillage serré sur toutes les côtes de France Métropolitaine et quelques stations dans les départements d'Outre-Mer.*

### L'alliance de la passion et du professionnalisme :

*La S.N.S.M. ce sont 4500 hommes et femmes, **tous bénévoles**, qui veillent en permanence sur tout ce qui se passe en mer, le long des côtes.*

*Dans chaque station, un équipage est disponible **24 heures sur 24**, ce qui suppose la permanence d'une vingtaine de personnes. Tous de vrais marins, enthousiastes, passionnés de la mer et la connaissant bien, qui s'engagent à consacrer gratuitement une partie de leur temps ou de leur vie à aider ceux que la mer maltraite.*

*Ces équipages, déclenchés par les CROSS, arment une flotte de plus de 160 vedettes et canots et de 450 pneumatiques, capables d'affronter toutes les conditions de mer.*

### Un bilan significatif :

*En France, la colonne vertébrale du sauvetage en mer, ce sont les CROSS. Sans moyens propres, ces centres coordonnent tous les moyens existants et mettent en œuvre les plus appropriés. Une fois sur deux, ils font appel aux équipages de la S.N.S.M. qui secourent chaque année **10.000 personnes** en moyenne (équivalent de la population de la ville de Dinard) et sauvent d'une mort certaine environ **600 personnes**.*

### La station S.N.S.M. de Dinard :

*Station fondée en 1878. Elle s'appelait à l'époque : « station de Dinard Saint Enogat ».*

*Station redevenue permanente 24h / 24h le 1<sup>er</sup> juin 2002 avec l'arrivée de la nouvelle vedette : la **SNS 290 « Macif-Mai-Manac'h »***

*Depuis sa création, 6 canots tout temps et 4 vedettes ont armés la station. La SNS 290 est la 5<sup>ème</sup> unité. Vedette de 9 mètres de long pour 3 m.50 de largeur, d'un poids de 7 tonnes, équipée de deux moteurs de 200 cv diesel turbo, propulsion à hélice pour une vitesse de pointe de 24 nœuds. Nathalie RIHOUET est sa marraine.*

*Son équipage **bénévole** se compose à chaque sortie de 4 hommes : 1 patron et 3 équipiers*

*La station de Dinard c'est **36 membres** tout confondus dont **31 membres équipage opérationnels**.*

*Dans ses rangs, **4 patrons** et **27 équipiers** dont trois médecins, deux mécaniciens, cinq plongeurs. Tous formés au secourisme par le **Centre de formation SNSM de Rennes**.*

*Chaque jour, un équipage d'astreinte est planifié mensuellement suivant ses disponibilités et est déclenché par Bip. Un équipage nocturne fixe est d'astreinte pour la semaine. 4 équipages nocturnes au total.*

*De nombreuses sorties d'exercices mensuelles diurnes et nocturnes sont planifiées afin de conserver une efficacité maximale.....*

**Bilan 2004 :** 51 sorties de sauvetage (39 de jour et 12 de nuit) 62 personnes de secourues, 4 sauvées d'un danger réel.

**Pour que l'eau salée n'ait jamais le goût des larmes.....aidez les sauveteurs en mer !**

VOUS POUVEZ ADRESSER VOS DONS (déductibles d'impôts) A :

**Station SNSM Dinard 11 Rue Clos des Perrières 35800 DINARD Tél/Fax : 02/99/46/11/76 Portable : 06/82/45/68/85**  
**Site INTERNET : [www.ville-dinard@voilà.fr](http://www.ville-dinard@voilà.fr)**



ANALYBERT



## Récupéré de justesse par une vedette de la SNSM Plongeur en difficulté à Saint-Lunaire

Samedi après-midi, Jean-Pierre Saudrais, demeurant à Pocé-les-Bois, est parti plonger, à bord d'une embarcation pneumatique, au large de Saint-Lunaire. Vers 19 h 30, son bateau s'est retourné, au large une lame près des Haumets. Il a heureusement réussi à envoyer une fusée de détresse, aperçue par des promeneurs.

L'alerte a été donnée à 19 h 30 par la Cross-Corse. Dix minutes plus tard, la vedette Macif Mai Manach, de la station SNSM de Dinard, prenait la mer. Les sauveteurs ont localisé l'embarcation vers 20 h 15. Poussey par un vent assez fort, elle avait dérivé et se trouvait dressée sur les rochers des Cheminées. Un plongeur a réussi à récupérer Jean-Pierre

Saudrais à la limite de ses forces et en état d'hypothermie avancée. Les premiers soins lui ont été prodigues à bord de la vedette. Ramené à terre, cale du bœuf de la Vallée, il a été pris en charge par le médecin de la SNSM, avant d'être transporté au centre hospitalier de Saint-Malo par l'ambulance des sapeurs pompiers.

### Compétents

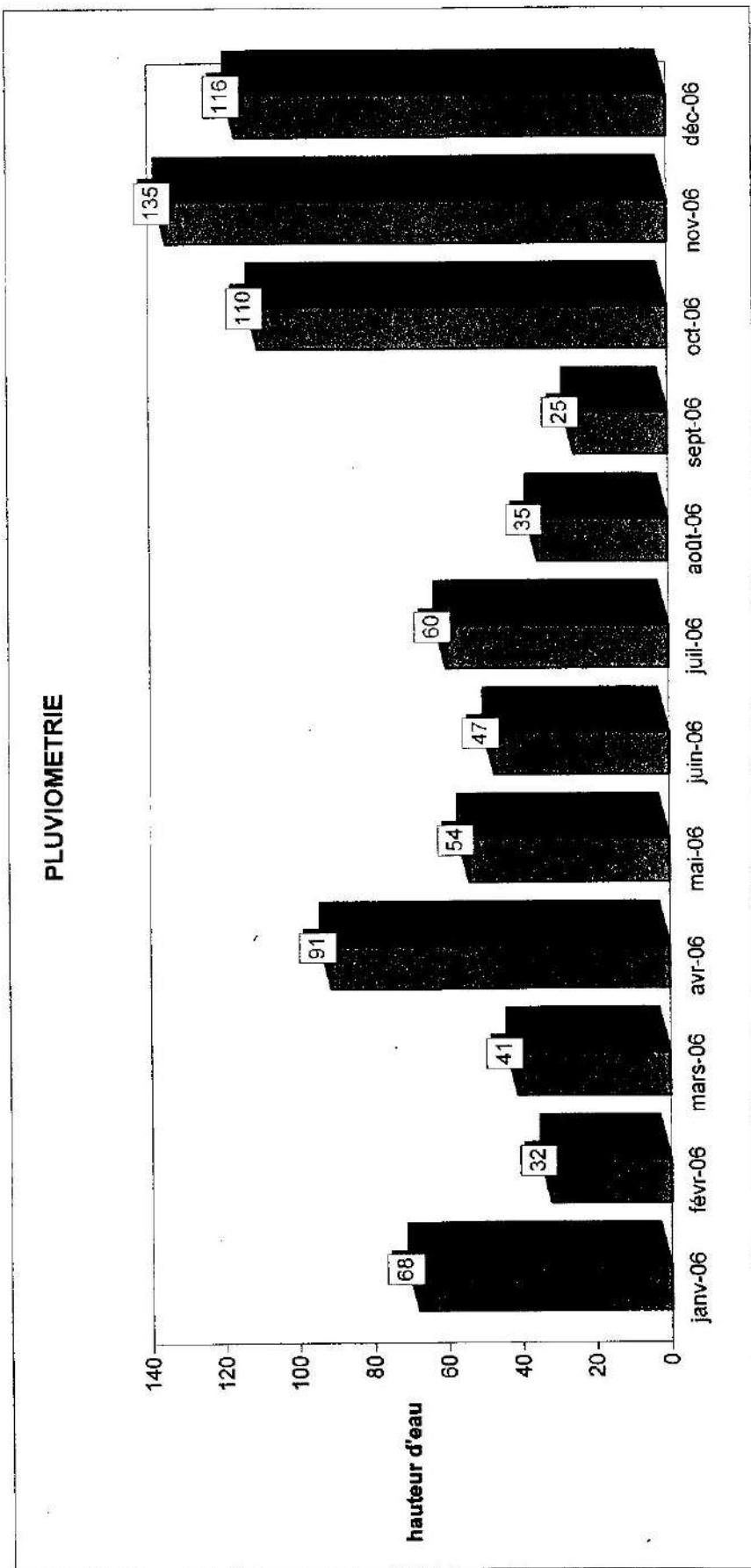
Professionnels de la mer pour la plupart, ils ont une grande pratique de la côte dont ils connaissent les courants, les écueils et les dangers.

### Courageux

Ils interviennent toute l'année, à toute heure du jour et de la nuit, quelquefois au péril de leur vie.

PLUVIOMETRIE 2006 à ST LUNAIRE

PLUVIOMETRIE



# YACHT CLUB DE SAINT LUNAIRE

## Tarifs 2006

Prix TTC en Euro

BP 15 - 35800 Saint Lunaire

Centre nautique et administratif : Tél - fax : 0299463004

Centre d'entretien, de réparation, d'hivernage et de mouillage : Tél : 0299880201

Le Yacht club de Saint Lunaire étant une association (loi 1901) à but non lucratif, il est obligatoire d'être membre pour bénéficier de ces services et avoir le droit de vote.

Cotisation membre :	140 €
Licence adulte FFV (facultative) :	46 €
Licence jeune FFV (facultative) :	23 €

### MOUILLAGE

avec service navette inclus du 1er juillet au 31 août tous les jours et les week-ends en juin (à partir du 3) et septembre (jusqu'au 17) .

Saison

juillet \*

aout \*

Bateaux	Poids	Chaîne diamètre	juillet	août	
-4T5	14	420 €	480 €	700 €	
+1T6	12	310 €	350 €	530 €	
-1T6	10	280 €	300 €	455 €	
- 500 kg	8	215 €	250 €	345 €	

(\*) suivant disponibilité

### Transport d'un dériveur dans Saint Lunaire : 40 €

- Transport d'un bateau de 6 mètres maximum et 1 tonne maxi dans St Lunaire ou pour hivernage au hangar du YCSL : 90 €
- Matage ou démâtage Voilier: 25 €
- échouage ou mise au mouillage : 20 €
- Location d'emplacement au centre d'hivernage :

  - int.fermé ext.couvert forfait annuel
  - forfait annuel 598 € 412 €
  - forfait annuel 395 € 309€

- Bateau de plus de 6 m : 310 €
- Bateau de moins de 6 m : 230 €

11 €/mois  
16 €/mois  
22 €/mois  
32€/mois  
43 €/mois  
40€/mois  
21€/mois  
13€/mois

Pour les dériveurs et les catamarans le transport est inclus dans le prix

Assurance : les propriétaires devront conserver leur assurance pour leur bateau durant la période où ils sont hivernés au yacht club

### EMPLOI ACÉMENT PARKING DERIVEUR CATAMARAN

(service tracteur inclus)

dériveur: 125 € (90€ si hivernage hangar club) catamaran: 170 €

### TRAVAUX

Main d'œuvre : de l'heure: 40 €

Forfait (hivernage et deshivernage) hors-bord : 1 à 5 cv : 58 €  
(comprenant démontage embase) 5 à 9,9 cv : 95 €  
15 à 30 cv : 130 €

35 à 40 cv : 180 €  
50 à 80 cv : 225 €  
80 à 120 cv : 265 €  
+ de 120 cv : 305 €

Nettoyage karcher : 51 €  
supplément lavage : horaire main d'œuvre  
mise sous bâche étanche : 10,5 € le mètre

## **LA MEILLEURE DES ANNEXES**

### **LA NAVETTE DU YACHT CLUB**



#### **HORAIRES :**

En week-end hors saison : en Juin 2006 et Septembre 2006 :

Dates et horaires seront affichés sur les panneaux A.P.P.S.L. et Y.C.S.L.

En saison : Juillet – Août :

08H00 à 19H30 (dernier passage)

Tarif adhérent A.P.P.S.L. : 75 €.

